



Rapport d'activité 2024

La Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2024 était de CHF 4.00 par habitant (2023 : CHF 4.20).

Le Comité est composé comme suit au 31 décembre 2024 :

Président	M. Jean-Jacques Nicolet, Municipal à Marchissy
Vice-présidente	Mme Jeannette Weber, Municipale à Gland
Membres	Mme Monya Jaccard, Municipale à Burtigny Mme Nathalie Helmers, Municipale à Commugny M. Marc Meyer, Municipal à Bogis-Bossey
Médecin-dentiste conseil	M. le Dr Philippe Hahn
Boursier	M. Julien Ménoret
Secrétaire	Mme Karine Teixeira Ferreira

Les comptes 2024 ont été bouclés avec un bénéfice opérationnel de CHF 897.- (2023: CHF 17'445.42). Au total, 7004 élèves ont été dépistés en 2024 (2023 : 7'099). 160 enfants ont été traités (2023 : 161). Les soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable. Par ailleurs, les élèves ont bénéficié d'un cours de prophylaxie dentaire.



Rapport du président



Introduction

Bonjour à toutes et tous.

Je tiens tout d'abord à remercier la commune d'Eysins pour la mise à disposition de la salle, ainsi que toutes les personnes présentes ce soir qui se sont déplacées malgré un emploi du temps chargé.

Mes remerciements vont aussi à notre équipe : le Dr Pedro Costa et son assistante Madame Maria Cresta, Madame Fanny Michelet, le Dr Philippe Hahn, les membres de l'administration : M. Julien Ménoret et Mme Karine Teixeira Ferreira. Et les membres de la voirie de Gland qui assurent le transport et l'installation de la caravane.

Que s'est-il passé en 2024

Notre secrétaire jusqu'à fin 2024, Mme Teixeira Ferreira a cédée sa place à Mme Anne-Marie Hemberger que nous accueillons aujourd'hui.

La RTS nous a sollicité pour un reportage sur les caravanes dentaire du canton de Vaud. Il a été diffusé le lundi 26 septembre à 19h dans l'émission Couleurs locales (RTS 1).

Nous avons fait connaissance avec la Dre Buttera, médecin-dentiste cantonal. Nous l'avons rencontré une première fois à Prangins. Le docteur Hahn et moi-même l'avons reçu à la Caravane. Nous avons eu ensuite une séance de travail fructueuse et un échange de vues au sujet du nouveau système de dépistage et de ses implications sur notre manière de travailler. Il s'avère que ce système n'est pas adapté à un habitat semi-rural tel que le nôtre. Le projet est largement abandonné dans la forme prévue initialement.

(Pour rappel, tous les 3 ans les enfants devraient faire l'objet d'un dépistage approfondi susceptible de détecter des problèmes mieux que le dépistage actuel. Durée : 15 minutes, au lieu de 3 comme actuellement. Les classes concernées ne pourraient pas être traitées entièrement dans la caravane, faute de temps. Les parents de ces enfants devraient donc les faire contrôler par un dentiste de ville.)

Pour preuve des bonnes relations que nous entretenons avec le Département, la Dre Buttera est venue faire une présentation lors de notre assemblée de septembre.

Les soins

Les chiffres indiquent une légère augmentation des soins facturés mais restent en dessous du montant budgétisé. Notez que le nombre de classes visitées est en augmentation limitant ainsi le temps disponible pour les soins.

La prophylaxie

Cette année encore, cet aspect de nos activités est un succès auprès des enseignants et des élèves grâce aux activités de Fanny Michelet.



Cyber-Sécurité

La Caravane n'a pas subi d'attaque cette année, ce dont nous nous félicitons.

Actions en cours

Les flyers distribués aux enfants pour les parents lors de la prophylaxie ainsi que la feuille de soins modifiés en 2024 donnent entière satisfaction. Les actions entreprises en 2023 se poursuivent, par exemple les démarches pour rendre le cabinet écoresponsable ainsi que la promotion des soins offerts par la caravane.

Que nous réserve l'avenir ?

Selon le projet de nouvelle loi sur les communes, les ententes de communes sont appelées à disparaître. Il faudra donc tôt ou tard modifier le statut juridique de notre Caravane. Ceci sera fait lorsque la loi sera votée. Par conséquent, toute modification de nos statuts est inutile à ce stade. Notez que les statuts sont appelés convention dans le cas des ententes de communes.

Conclusion

Je vous remercie de votre attention et je laisse maintenant la parole au **Docteur Costa**.



Rapport du médecin-dentiste



Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres,
Mesdames et Messieurs les membres du comité,

Nous avons accompli les objectifs qui nous ont été confiés pour l'année 2024 en respectant le planning fixé. Cela nous a permis d'examiner tous les enfants de toutes les écoles des communes du district de Nyon.

La clinique dentaire scolaire a poursuivi les dépistages ainsi que la réalisation des soins bucco-dentaires. Toutes ces interventions se sont bien déroulées, comme en témoigne la satisfaction des enfants et des parents.

Nous veillons à mettre à jour nos connaissances et nos protocoles en suivant de la formation continue tout au long de l'année 2024.

Depuis mon arrivée en 2022, j'ai trouvé une caravane organisée, structurée et accueillante. Plus récemment, lors de l'assemblée de 2024, j'ai ajouté l'adjectif « SOURIANTE ». Cette année, j'ai choisi l'adjectif « MAGIQUE ».

Une caravane magique où chaque enfant peut rejoindre son monde imaginaire et manifester sa créativité (par exemple : entrer dans la peau de son super-héro préféré, avoir des superpouvoirs comme les fées, parler de ses intérêts favoris). Nous employons des notions et des pensées positives ! Par exemple, nous expliquons la procédure dans un langage adapté à l'âge de l'enfant. Le traitement devient un jeu dans lequel l'enfant est très engagé et devient le champion à la fin du match.

Nous racontons des histoires et maintenons un contact verbal continu tout au long de la consultation. Une fois le traitement terminé, nous continuons à nous occuper de l'enfant en le félicitant et en lui remettant un certificat de bravoure ainsi qu'un cadeau, ce qui renforce ses ressentis positifs. Il associe donc un souvenir heureux aux soins reçus dans la caravane.

Je tiens à remercier le comité pour sa confiance et sa bienveillance.

Je remercie également le Dr. Hahn pour sa disponibilité et son partage des connaissances.

Un grand merci à Madame Cresta pour son soutien inestimable.

C'est un vrai plaisir de travailler dans cette caravane « SOURIANTE » et « MAGIQUE »

Pedro Costa – Médecin Dentiste SSO (N. 203551)



Rapport de l'assistante dentaire



Rapport 2024 :

Mesdames, Messieurs les délégués des communes,
Mesdames, Messieurs les membres du comité,

Suite à une manifestation, lors de notre rentrée scolaire, nous avons dû effectuer un changement de planning. Cela ne nous a pas empêché de respecter tous les dépistages, dans toutes les communes, ainsi que les soins et détartrages qui ont été coordonnés sans problèmes particuliers.

Il n'y a pas eu de problèmes techniques majeurs.

Je remercie le comité pour leur soutien et leur bienveillance ainsi que le Dr Costa et les personnes qui veillent au bon fonctionnement de la caravane.

En vous remerciant

Maria Cresta



Rapport de la monitrice dentaire scolaire



Rapport d'Activité – Monitrice Dentaire Scolaire – Fanny Michelet

Période : Janvier 2024 – décembre 2024

Introduction

Cette première année en tant que monitrice dentaire scolaire a été extrêmement enrichissante. Elle a permis de consolider des relations professionnelles, de perfectionner les supports de formation et de proposer un enseignement plus adapté aux besoins des élèves et du corps enseignant.

Bilan des interventions 2024

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, j'ai eu l'opportunité de terminer les passages dans les établissements scolaires qui avaient été planifiés par Mme Cattin. J'ai également pris contact avec les doyens et doyennes des communes afin de planifier mes interventions pour l'année scolaire suivante, ce qui a été une démarche fructueuse grâce à la coopération de chacun.

Un grand merci à tous les doyens pour leur collaboration active et leur soutien tout au long de l'année.

Planification des passages pour 2024

Voici la planification des passages dans les établissements scolaires pour l'année 2024 :

- **19.01.24 :** Duillier (6 périodes) avec M Ferrara
- **26.02.24, 15.03.24, 18.03.24 :** Prangins (19 périodes) avec Mme Roggli
- **29.01.24 – 22.04.24 :** Gland (62 périodes) avec Mme Aviolat
- **03.05.24 – 21.06.24 :** Coppet (71 périodes) avec M Aeschbach
- **22.08.24 – 27.08.24 :** EPSGE (11 périodes) avec Mme Dunant
- **29.08.24 – 24.09.24 :** Genolier (36 périodes) avec M. Dannecker
- **01.10.24 – 06.10.24 :** EPA St-Cergue (6 périodes) avec M. Tramaux
- **03.10.24 – 07.11.24 :** ESEP (28 périodes) avec Mme Brandt
- **19.11.24 – 09.11.25 :** Begnins (43 périodes) avec M. Ferrara

Formation continue suivie

- **25 avril 2024 :** Cours de formation ARESBD à Lausanne

Cette première formation m'a permis de renforcer mes compétences et d'approfondir mes connaissances dans le domaine de la prévention dentaire scolaire.

Prochaine formation continue agendée le jeudi 3 avril 2025 ARESBD à Vevey.

Commande de matériel

J'ai effectué deux commandes de matériel pour l'année scolaire 2024-2025 :

- **Janvier 2024 :** Commande d'un montant de 3'259.85 CHF
- **Septembre 2024 :** Commande d'un montant de 2'257.15 CHF

À noter que les prix des produits ont considérablement augmenté pour l'année 2024 - 2025. Par exemple, les brosses à dents ont augmenté de 0.10 CHF, soit 1 CHF par pièce, et les dentifrices ont vu leur prix doubler, passant à 0.60 CHF par pièce. En outre, j'ai acquis une mâchoire de démonstration et une coupe de dent pour enrichir mes supports pédagogiques.

Travail effectué à domicile

Afin d'améliorer l'efficacité de mes interventions, j'ai consacré du temps à la préparation et à l'amélioration de mes supports de cours pour les rendre le plus dynamique possible. Un important travail est également nécessaire pour la préparation de matériel pour mes passages dans les classes.



Bilan et Perspectives

Bilan personnel :

J'ai pris énormément de plaisir à intervenir dans les différentes classes. Les retours des élèves et des enseignants sont très positifs, et cela constitue une source de motivation constante pour moi.

Le travail est très gratifiant, et j'ai le sentiment d'avoir bien contribué à la sensibilisation des jeunes sur l'importance de la santé bucco-dentaire.

Perspectives pour les années scolaire 2024-2025 et 2025-2026 :

Afin de diversifier les contenus proposés, je prévois de préparer un deuxième cours afin d'offrir des contenus différents d'une année sur l'autre, afin de maintenir l'intérêt des élèves tout en enrichissant leurs connaissances.

Conclusion

Cette première année a été marquée par un apprentissage constant et une collaboration excellente avec les établissements scolaires. Je suis impatiente de continuer ce travail enrichissant et de renforcer encore davantage les relations avec les équipes éducatives et les élèves.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercie pour la confiance que vous m'accordez.



Rapport du médecin-dentiste conseil



Rapport du médecin-dentiste conseil de la caravane dentaire itinérante du district de Nyon

Le dépistage et plus

Le dépistage et les activités de prophylaxie dentaire sont une obligation légale à la charge des communes selon le règlement du 31 août 2011 sur la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire.

La définition de dépistage a eu plusieurs interprétations, et l'on cherche encore la méthode la plus efficace.

Mais à mon sens, notre caravane dentaire a un rôle plus élevé car c'est très souvent le premier contact avec le dentiste.

Dans ma carrière de médecin-dentiste, j'ai rencontré plusieurs fois des personnes qui négligent leur bouche par peur, suite à une séance traumatisante dans l'enfance

Nous cherchons absolument à pacifier cette première rencontre par une ambiance chaleureuse et sympathique. Le décor est joyeux, une animation à l'écran capte l'attention, on travaille aussi sur le son et les odeurs, les instruments sont cachés, la recherche du confort est primordiale.

Les gestes du dentiste sont toujours intrusifs et contraignants mais grâce à nos précautions et à l'effet de groupe qui annihile la crainte, l'enfant consent librement à montrer sa bouche.

La même démarche attentive est utilisée lors des soins des petits patients.

Il est très important d'établir dès le plus jeune âge une relation de confiance par une expérience positive. Ceci entre dans les prérogatives du cadre socio-éducatif au niveau scolaire.

Nous pouvons être fiers de notre caravane itinérante que la doctoresse Butera, médecin-dentiste cantonale, a qualifié de « *Petit bijoux* ». Des envieux avec des idées de copie se sont même manifestés.



Le Comité et moi-même essayons de piloter au mieux notre caravane soucieux de l'accueil et de la qualité du travail prodigué.

En vous remerciant du soutien que vous nous apportez.

Le médecin-dentiste conseil

Féchy, le 18 mars 2025



Rapport du réviseur et comptes annuels 2024



**CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE
ITINERANTE DU DISTRICT DE NYON – GLAND**

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910

À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE

**COMPTES ANNUELS
2024**

Fiduciaire Heller SA



Fiduciaire Heller SA

Place de la Gare 9
CH-1260 Nyon
Tél+41 (0)22 994 77 00
www.groupeheller.ch

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910 À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON - GLAND

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement) de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2024.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Bureau de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec la bourse en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à la convention du 25 septembre 2002.

Nyon, le 7 mars 2025

Fiduciaire Heller S.A.

Francesco Montoro
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels 2024 (bilan, compte de fonctionnement)



Bilan au 31 décembre 2024

Comptes	Désignations	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
91	A C T I F	292'664.35	266'969.60
910	DISPONIBILITES	289'845.25	263'543.90
9102.01	B.C.V., cpte crt. 842.288.00	289'845.25	263'543.90
911	DEBITEURS	2'818.10	2'938.55
9116.01	Débiteurs (collectif)	2'818.10	2'938.55
913	ACTIFS TRANSITOIRES	-	486.15
9139.01	Produits à recevoir	-	486.15
914	INVESTISSEMENTS	1.00	1.00
9146.01	Caravane - matériel	1.00	1.00
92	P A S S I F	292'664.35	266'969.60
920	Créanciers	3'479.65	1'707.10
9201.01	Créanciers (collectif)	3'479.65	1'707.10
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-	6'974.30
9259.00	Charges à payer	-	6'974.30
928	FONDS DE RESERVE	190'000.00	160'000.00
9281.01	Fonds de réserve "Renouvellement caravane"	190'000.00	160'000.00
929	CAPITAL	99'184.70	98'288.20
9290.00	Résultats reportés	98'288.20	80'842.78
9290.02	Résultat de l'exercice	896.50	17'445.42



Compte de fonctionnement 2024

Comptes	Désignations	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION	296'193.50	296'825.90	297'300.00	297'100.00	286'447.88	303'647.60
130	SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES	240'155.75	125.25	239'000.00	-	234'381.68	125.70
130.3011.00	Salaires du personnel	177'901.20		171'100.00		169'377.00	
130.3030.00	Cotisations, part. AVS-AC	16'793.80		16'800.00		15'988.85	
130.3040.00	Cotisations, part. fonds de prévoyance	8'562.15		8'600.00		8'165.70	
130.3050.00	LAA, ass. maladie, perte salaires, RC	7'296.15		8'200.00		6'482.25	
130.3060.00	Remboursements frais déplacement	7'200.00		7'200.00		7'337.95	
130.3061.00	Indemnité dentiste conseil	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
130.3062.00	Indemnités & frais comité	7'402.45		10'000.00		7'938.15	
130.3062.10	Indemnités commune boursière	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
130.3063.00	Formation	-		2'100.00		4'091.78	
130.4411.00	Redistribution taxe CO2		125.25		-		125.70
140	EXPLOITATION	56'037.75	296'700.65	58'300.00	297'100.00	52'066.20	303'521.90
140.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'005.65		2'600.00		2'213.25	
140.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	2'005.00		2'400.00		2'459.05	
140.3116.00	Achats appareils, équipements, matériel	-		3'650.00		408.00	
140.3132.00	Petit matériel	63.00		850.00		236.20	
140.3132.10	Fournitures dentaires	2'937.70		6'300.00		4'346.25	
140.3132.20	Fournitures prophylaxie	5'517.00		6'800.00		5'777.25	
140.3139.00	Frais transports de la caravane	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
140.3139.10	Frais généraux	395.80		1'050.00		187.80	
140.3154.00	Entretien, réparations de la caravane	1'384.30		1'900.00		497.25	
140.3182.00	Télécommunications	615.65		850.00		595.70	
140.3185.00	Honoraires fiduciaire	1'800.00		1'900.00		1'800.00	
140.3189.00	Site internet - communication	214.10		1'600.00		213.30	
140.3190.00	Assurance technique et incendie	3'011.10		3'300.00		3'273.65	
140.3210.00	Frais bancaires	88.45		100.00		58.50	
140.3801.00	Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane"	30'000.00		20'000.00		25'000.00	
140.4342.00	Soins dentaires		25'916.65		27'000.00		22'680.50
140.4526.00	Participations de communes		270'784.00		270'100.00		280'841.40
2	FINANCES	-	264.10	-	200.00	-	245.70
210	IMPOTS	-	264.10	-	200.00	-	245.70
210.4319.00	Commission de perception		264.10		200.00		245.70
	RESULTAT	896.50	-	-	-	17'445.42	-
	TOTAUX	297'090.00	297'090.00	297'300.00	297'300.00	303'893.30	303'893.30

Bénéfice opérationnel avant prélèvement du / attribution au fonds de réserve 30'896.50 20'000.00 42'445.42

./. Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane" -30'000.00 -20'000.00 -25'000.00

Bénéfice opérationnel après prélèvement du / attribution au fonds de réserve

896.50

-

17'445.42



p.a. Ville de Gland – Service des finances
Case postale – Grand'Rue 38 – 1196 Gland
comite@caravanedentaire.ch

Commentaires du Boursier relatifs aux comptes annuels 2023



Commentaires du Boursier relatifs aux comptes annuels 2024

Commentaires relatifs aux recettes :

- Dès 2024, la participation communale a été abaissée de **CHF 4.20** par habitant à **CHF 4.00**. La participation financière des communes est de **CHF 270'784.-** en 2024 (2023 : CHF 280'841.-), légèrement supérieur aux **CHF 270'100.-** budgétés.
- Les soins dentaires sont inférieurs de **CHF 1'083.-** par rapport aux recettes budgétées et se montent à **CHF 25'917.-** (2023 : 22'680.-).

Commentaires relatifs aux charges :

- Quelques postes de dépenses dépassent légèrement le budget :
 - Salaire du personnel : CHF 177'901.- dépensés, soient CHF 6'801.- de plus que budgétés (CHF 171'100.-) en raison d'une erreur de calcul du budget 2024.
 - Imprimés et fournitures de bureau : CHF 3'006.- dépensés, soient CHF 406.- de plus que budgétés (CHF 2'600.-) en raison du stockage de nouveaux flyers d'information.
- Les autres postes de charges sont conformes au budget et n'appellent pas de commentaire particulier.
- Globalement les dépenses sont inférieures de **CHF 11'107.-** par rapport au budget (hors attribution au fonds de réserve « Renouvellement caravane »).

Résultat :

- Le bénéfice opérationnel avant prélèvements respectivement attributions aux fonds de réserve se monte à **CHF 30'897.-** (2023 : CHF 42'445.-).
- Il est proposé au Comité de faire une attribution au fonds de réserve « Renouvellement caravane » de **CHF 30'000.-**. Ce montant d'attribution permettrait à ce fonds de réserve d'atteindre **CHF 190'000.-**.
- Ainsi, le bénéfice opérationnel après attributions aux fonds de réserve est de **CHF 897.-** (2023 : CHF 17'445.-) montant viré aux résultats reportés des fonds propres.

Au niveau des actifs du bilan :

- Le solde du compte courant détenu auprès de la BCV est conforme au relevé bancaire.
- Les débiteurs sont constitués des prestations de soin facturées en décembre et encaissées en janvier 2025.
- La caravane et son matériel sont dans les livres à **CHF 1.-**, comme l'année précédente

Au niveau des passifs au bilan :

- Les créanciers sont constitués de factures courantes du mois de décembre payées en janvier 2025, essentiellement l'impôt source et la facture AVS de décembre 2024.
- Le fonds de réserve « Renouvellement caravane » pourrait être augmenté de **CHF 30'000.-** par décision du Comité.



Le résultat de l'exercice de **CHF 897.-** est reporté au bilan. Le résultat de l'exercice précédent de **CHF 17'445.-** est additionné aux résultats cumulés de tous les exercices antérieurs, soit **CHF 98'288.-**. Les fonds propres totaux se montent ainsi à **CHF 99'185.-** à la fin de l'exercice.

Révision des comptes

Les comptes annuels ont été révisés le 6 février 2025 par la Fiduciaire Heller SA à Nyon ainsi que par les représentants des communes vérificatrices de Chavannes-de-Bogies, Givrins et La Rippe le 13 février 2025.

Le boursier se tient à disposition des délégués pour tout complément d'information.

Julien Ménoret, Boursier



Rapport des communes vérificatrices



Clinique Dentaire Scolaire Itinérante

du District de Nyon

Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le jeudi 13 février 2025 à l'administration communale de Gland afin de procéder à la vérification des comptes de la Clinique dentaire du District de Nyon au 31 décembre 2024 présentant un résultat de CHF 896.50 qui porte ainsi le capital à CHF 99'184.70.

Monsieur Julien Ménoret nous a reçu et nous a fourni tous les documents et renseignements nécessaires pour l'accomplissement du mandat.

Nous avons vérifié par sondages le bilan et les comptes de fonctionnement. A notre connaissance la comptabilité est tenue avec exactitude.

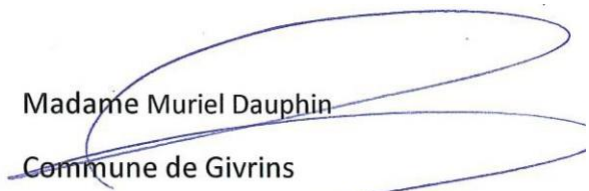
Nous remercions le Comité pour la bonne gestion et le travail effectué.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31 décembre 2024 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité ainsi qu'à son boursier.

Gland, le 13 février 2025

Les vérificateurs


Commune de Chavannes-de-Bogis
Monsieur John Tendon


Madame Muriel Dauphin

Commune de Givrins


Madame Anne Bujard-Deutsch
Commune de La Rippe

